



## **REVUE DE PRESSE**

**Lundi 29 octobre 2018**



# Daval, Ascoval et Nouvelle-Calédonie

### Aujourd'hui

**Réforme de l'État.** Huit mois après de premières mesures destinées à transformer les services publics Édouard Philippe doit préciser son plan de réforme de l'État qui inquiète les syndicats, prévoyant notamment la suppression de 120.000 postes à l'horizon 2022. Un projet de loi est attendu pour le premier semestre 2019.

### Demain

**Des mesures contre les violences à l'école.** Présence policière, signalements systématiques, sanctions éducatives, établissements spécialisés... Les mesures sécuritaires pour lutter contre les violences à l'école doivent être détaillées en conseil des ministres, après la publication d'une vidéo d'un élève menaçant son enseignante avec un pistolet factice.



**La liberté pour Jonathann Daval?** Un an après le meurtre d'Alexia Daval, l'avocat de son mari Jonathann (Photo AFP) va demander à nouveau sa remise en liberté, en appel. Une confrontation entre Jonathann Daval et sa belle-famille doit aussi avoir lieu dans les prochaines semaines. Dans une lettre ouverte publiée la semaine dernière, la mère d'Alexia s'est adressée à sa fille et a appelé Jonathann Daval à assumer ses actes.

### Mercredi

**Réunion «décisive» pour Ascoval.** Une réunion «décisive» sur le sort de l'aciérie Ascoval à Saint-Saulve (281 salariés) est prévue à Bercy, selon le député PCF du Nord Fabien Roussel. L'aciérie est menacée de disparition depuis la liquidation en février de son principal actionnaire, Asco Industries. Le sidérurgiste français Vallourec, principal client désormais premier actionnaire, a refusé de maintenir pendant un an et demi son niveau actuel de commandes.

### Samedi

**Évêques et victimes de pédophilie.** Des victimes d'actes de pédophilie devraient être reçues lors de l'assemblée plénière des évêques de France, à Lourdes dans le sanctuaire marial des Hautes-Pyrénées. Le président de l'association de victimes La Pa-

role libérée a toutefois indiqué qu'il n'irait pas à Lourdes, dénonçant «l'amateurisme» et l'«impréparation» de la rencontre.

### Dimanche

**Jour de vote sur le caillou.** La Nouvelle-Calédonie vote pour ou contre l'indépendance, 30 ans après les accords de Matignon qui ont mis fin à plusieurs années de quasi guerre civile entre Kanak et Caldoches marquée par la prise d'otages et l'assaut meurtrier de la grotte d'Ouvéa en 1988.

**Route du Rhum.** De l'aventure, des drames, des exploits, du suspense, des héros: la Route du Rhum, créée en 1978 pour narguer les Anglais, s'élanche dimanche de Saint-Malo. Ses 123 participants espèrent tous rallier au plus vite la Guadeloupe.

## Des challenges qui fâchent

**E**n récompense pour les cheminots, des pizzas, chèques cadeaux ou invitations au restaurant: à la SNCF, des concours de performance irritent les syndicats. Ces concours ont lieu «très régulièrement. La CGT n'y est pas favorable puisque la reconnaissance du travail, c'est le salaire, et que celui-ci est gelé depuis plusieurs années» à la SNCF, explique ainsi Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots.

Ces «challenges ont toujours un peu existé mais actuellement, ça se généralise. Ce qui était une exception est devenu une manière de faire» et c'est dû aux «objectifs irréalistes fixés par la direction aux managers de proximité», décrypte Erik Meyer, porte-parole de SUD-Rail.

### «Les pires challenges»

Relayée ces derniers jours sur les réseaux sociaux, l'affiche d'un challenge pour contrôleurs promet ainsi «une invitation» pour deux, d'environ 100 euros, «au restaurant pour tout agent» ayant atteint les objectifs fixés. Un autre «concours Top Lafeur»

(de LAF, lutte anti-fraude) offre jusqu'à 250 euros en chèques cadeaux aux meilleurs chasseurs de fraudeurs de la gare d'Asnières.

«Nos managers sont encouragés à innover, à s'adapter et à faire preuve d'autonomie», explique la direction. Car «c'est au plus proche du terrain, du quotidien des

trains) de Paris Rive Gauche. En jeu: des pizzas récompensant 200 jours sans AT, ou des chèques cadeaux de 30€ par agent d'une équipe n'ayant pas connu d'accident pendant un an. Ce sont «des pires challenges» parce qu'«ils sont une incitation perverse à cacher les faits», cela conduit «des agents à ne



Photo archives AFP

agents, que beaucoup de choses se jouent», justifie-t-elle. Et «quelques maladroites sans conséquences ne sauraient remettre en question un tel mouvement».

Mais ce qui inquiète vraiment les syndicats, ce sont les concours visant à diminuer le nombre d'accidents du travail (AT). Comme ce «challenge-AT» du technicentre (service de maintenance des

plus déclarer leurs AT», explique Laurent Brun.

La direction «sait qu'elle est en tort» mais elle «revient inlassablement à la charge», ajoute le responsable CGT. Ce sujet a été évoqué récemment en comité central d'entreprise et devant le comité national d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du groupe, selon les syndicats de la SNCF.

# Noeuds marins et marche au pas pour les futurs marins

Les stagiaires de la Préparation marine d'Angoulême étaient en week-end cohésion au 515<sup>e</sup> RT à La Braconne. Ambiance.

Lénaëlle SIMON  
l.simon@charentelibre.fr

**H**ier matin, ils étaient debout à 7h30, cérémonie des couleurs, petit-déjeuner, avant d'apprendre à marcher en ordre serré avec des Famas. Un art millimétré qu'ils devront maîtriser à la perfection le 11 novembre. Ces seize jeunes de la préparation marine d'Angoulême - une formation entièrement gratuite - défilèrent à Ruelle. Douze samedis dans l'année, ces stagiaires d'à peine plus de 16 ans découvrent l'univers de la Marine.

Samedi et dimanche, ils étaient au 515<sup>e</sup> Régiment du train à La Braconne pour un week-end de cohésion. Avec notamment un atelier matelotage. «*Ils doivent maîtriser une dizaine de noeuds marins avant Noël pour l'évaluation*», détaille le quartier-maître Laurence, réserviste et monitrice de sport dans le civil. C'est elle qui a mené tambour battant la séance de sport samedi après-midi. Course à pied, pompes, gainage, tractage d'un blessé sur une énorme roue, le tout en short, tee-shirt dans l'atmosphère presque glaciale.

«*Après le bac, je veux faire une prépa pour intégrer l'École navale. J'ai toujours voulu rentrer dans la Marine, l'esprit d'équipe m'attire*», explique Pierre, en terminale S à Angoulême. Marie, en terminale sciences et technologies de laboratoire rêve d'une carrière dans la gendar-



Gainage et endurance au menu de la sixième promo.

Photo Quentin Petit

merie maritime. «*J'aime l'action et le fait de voyager*», dit la lycéenne qui compte devenir militaire dès le bac en poche. Certains viennent en train des Deux-Sèvres, de la Vienne ou de Dordogne. «*On veut leur donner envie de s'engager, c'est un superbe métier qui permet de voyager, un ascenseur social aussi. Sur-tout, la Marine c'est 80 métiers différents jusqu'aux joueurs de biniou du bagad de Lann-Bihoué qui se produisent partout dans le monde*», sourit le maître principal Alain, intendant gestionnaire dans un lycée. «*On est là aussi pour les pousser dans leurs études. Un jeune*

*qui veut être hydrographe doit être bon en sciences et en maths. Et ils doivent tous travailler leur anglais.*» Environ un quart des effectifs des promos précédentes ont intégré l'armée, après le lycée ou quelques années d'étude. En février, ces lycéens disciplinés passeront une semaine à Brest sur la base navale, à bord d'une goélette, d'un bâtiment de guerre et à l'école des fusiliers marins. «*Les plus motivés pourront préparer leur permis bateau*», ajoute le maître principal Daniel.

Pratique: inscriptions au Cirfa d'Angoulême, rue de Périgueux, contact 05 45 22 86 85

■ 34 logements devaient voir le jour près de la cité des Rentes ■ La Sem Territoires Charente n'a pas obtenu l'agrément ■ L'entreprise Raoul Domec est intéressée.

# Aux Rentes, des logements ou une usine plus grande?

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Il y a eu les premiers coups de pioche, quelques fondations posées... et puis plus rien! Rue Montesquieu à Cognac, le terrain qui devait accueillir 34 logements sociaux, près de la cité des Rentes, est à l'abandon depuis plusieurs mois. Son propriétaire, la Sem Territoires Charente, n'a pas obtenu l'agrément technique pour mener à terme son projet, co-construit avec Logélia et l'armée de l'air.

”

Des pavillons à côté d'une usine... Il y aura forcément des problèmes à terme.



Rue Montesquieu, les premiers travaux avaient été effectués pour réaliser des logements sociaux. Le terrain est aujourd'hui à l'abandon.

Photo J. P.

À quelques pas de l'ensemble Epsilon, l'Alpha devait comporter 24 maisons individuelles avec petit jardin, terrasse et garage, ainsi que 10 logements individuels superposés. «On réfléchit à faire une autre opération sans

l'armée, ni Logélia, indique Philippe Maylin, le directeur de la Sem Territoires Charente. C'est un terrain bien placé, avec différentes possibilités. On est en né-

gociation avec d'autres partenaires. Ça devrait se décanter avant la fin de l'année.»

En bordure immédiate du terrain, l'entreprise d'emballage Raoul Domec espère bien que ce sera en sa faveur. À l'étroit dans ses locaux, la société, qui emploie quelque 25 personnes, veut s'agrandir. «On s'est porté acquéreur de tout ou partie du terrain auprès de la Sem», indique Philippe Thiollet, le président du conseil de surveillance, opposé à tout projet de construction de logements à cet endroit-là.

## «Une bonne nouvelle»

«Vous aimeriez habiter là, vous? On tourne en 2-8 ou en 3-8, le personnel va et vient, il y a des camions qui circulent toute la journée, le bruit des compresseurs et des machines... On n'a jamais eu de plaintes mais s'il y a des maisons accolées, on risque d'en avoir.»

Pas question pour les dirigeants de laisser faire: «Des pavillons à côté

d'une usine... Il y aura forcément des problèmes à terme.» D'ailleurs, Philippe Thiollet prévient: «S'il y a un dépôt de permis de construire, on essaiera immédiatement de le faire annuler.»

Propos soutenus par Michel Gourinchas. Pour le maire de Cognac, ce n'est pas une bonne idée d'installer des logements ici. L'abandon du projet Alpha, c'est même «une bonne nouvelle. La meilleure chose qui pouvait arriver.» «Le maire n'a pas intérêt à nous voir partir vu les taxes qu'on amène à la Ville», observe Philippe Thiollet. Car si la société ne peut pas s'agrandir à Cognac, elle sera obligée de trouver un terrain ailleurs.

Reste qu'avec le renforcement de la base aérienne, l'armée de l'air a des besoins. Pour les satisfaire, Logélia s'est tourné vers Châteaubernard. «J'ai plusieurs propositions de terrains à faire, remarque Pierre-Yves Briand, le maire. Pour deux petites opérations, entre 15 et 30 logements.»

## Autre projet abandonné rue de La Chaudronne

Deux projets de logements sociaux sont en fait abandonnés à Cognac. Outre l'Alpha, rue Montesquieu, Logélia prévoyait la construction de 30 maisons, rue de La Chaudronne. Ça ne se fera pas non plus. «On devait acheter dans le cadre d'une Vente en état futur d'achèvement, indique Olivier Pucek, le directeur de Logélia. Mais le produit a été vendu par un promoteur à un autre promoteur, qui a estimé que c'était mal équilibré. Il a décidé de stopper.» Dommage: «On manque de pavillons à Cognac», reconnaît le directeur de l'office public de l'habitat,

qui précise qu'il n'y a pas de réelle tension sur le secteur: une demande en moyenne pour un appartement. Logélia doit détruire deux barres de la cité des Rentes. Pour l'heure, la question de leur remplacement n'est pas fixée. «Je vais rencontrer le maire. On va voir comment reconstruire. Mais il faudra qu'il accepte de nous aider, c'est un projet qu'on ne mènera pas seul.» De son côté, Michel Gourinchas rappelle que des logements sociaux sont prévus à l'ancien hôpital. Leur construction a été confiée au bailleur social Domofrance.

# Hiersac

## L'épicerie Vival passe en mode boucherie et étend ses horaires



**À défaut de véritable boucherie, les Hiersacais peuvent désormais se rendre chez Christophe Decayeux qui a fait l'acquisition d'une vitrine réfrigérée pour proposer viandes, charcuteries et plats cuisinés.**

Photo G. B.

**U**ne petite vitrine réfrigérée, calée entre le coin du petit café et les rayons, mais bien en évidence à l'entrée de l'épicerie Vival où il va bientôt falloir pousser les murs au rythme où l'offre se développe. Après l'obtention récente d'une licence III, Delphine et Christophe Decayeux, les gérants de l'établissement, ont ajouté depuis une quinzaine de jours une nouvelle corde à leur arc avec l'activité boucherie-charcuterie. «*Porc, bœuf, veau, pâtés, saucisses, plats cuisinés, on propose de tout, et pour ce qu'il n'y a pas, on peut l'obtenir sur commande sous un jour*», glisse monsieur qui travaille avec un boucher du secteur pour s'approvisionner. Une nouvelle activité qu'il n'avait pas inscrite pourtant dans ses plans, l'occasion a fait en quelque sorte le larron. Le dernier boucher de Hiersac a baissé le rideau il y a à peine un mois,

en liquidation judiciaire, le premier avait fermé il y a un an. Un coup dur pour les Hiersacais qui n'avaient depuis, que le jeudi matin pour s'approvisionner sur place avec le passage d'un camion au marché. «*J'ai saisi l'occasion, ça fait un plus pour les clients, un plus pour moi également même si c'est beaucoup de boulot qui vient s'ajouter*», relève Christophe Decayeux, lequel va désormais du coup ouvrir l'épicerie les lundis, de 9 h à 13h30 et de 16 h à 20 h. Une nouvelle donne dont se félicite le maire, David Chagneaud, tout en espérant qu'elle ne soit que temporaire. «*C'est toujours dommage de perdre un commerce dans un village. Que Monsieur Decoyeux prenne le relais, c'est une bonne chose. Pour autant, on va s'attacher à essayer de retrouver une vraie boucherie.*»

G. B.

## **Vacances créatives avec Le Livre Vert à la médiathèque**

Durant ces vacances de Toussaint, l'association Le Livre Vert propose des ateliers dédiés aux enfants à la médiathèque. Les bénévoles et des mamans volontaires ont mis sur pied deux activités créatives.

Mercredi après-midi, divisés en deux groupes, une dizaine de petits vacanciers âgés de 3 à 6 ans ont confectionné des mobiles qu'ils ont ensuite décorés et peints. Dans le même temps, un autre atelier destiné aux 7 à 11 ans proposait de fabriquer des «attrapes reines». La rencontre s'est poursuivie autour d'un goûter, puis les enfants avaient ensuite accès à la médiathèque pour consulter, lire ou emprunter des ouvrages.

À noter que les activités se poursuivent ce mercredi 31 octobre, avec un atelier jeux «Oika-Oika» mis en place à partir de 15 heures.



**Deux ateliers créatifs ont été proposés.  
Le prochain, dédié aux Jeux, est annoncé  
ce mercredi.**

Photo CL

# Fonction publique: vers plus de contractuels?

La fonction publique va évoluer vers une «généralisation du contrat», a annoncé hier le ministre de l'Action publique. «Une ligne rouge» a été franchie, selon les syndicats.

**A** la veille d'un comité interministériel de la transformation publique, les déclarations du ministre de l'Action et des Comptes publics font grand bruit parmi les syndicats. «Il y aura la possibilité de passer par le statut et la possibilité de passer par le contrat» dans la fonction publique, a en effet indiqué hier Gérard Darmanin lors d'une émission organisée par Europe 1, Les Échos et CNews après avoir annoncé une «généralisation du contrat».

«Si jamais le gouvernement devait faire ça, ce serait une remise en cause du statut général des fonctionnaires», dénonce Mylène Jacquot (CFDT, 2<sup>e</sup> syndicat représentatif dans la Fonction publique). Elle rappelle qu'en vertu de celui-ci, les emplois dits «permanents» doivent être occupés par des agents titulaires. «À aucun moment, on ne nous a présenté ce scénario», déplore Luc Farré (Unsa, 4<sup>e</sup>) pour qui c'est une «remise en cause» de la concertation sur la réforme de l'action publique engagée depuis avril avec le secrétaire d'État en charge de la Fonction publique Olivier Dussopt. Lors de ces discussions, le gouvernement a notamment présenté aux syndicats un «contrat de mission», de six ans

maximum, qui prendrait fin une fois conclu le projet justifiant le recrutement. Olivier Dussopt y a également évoqué l'intention de l'exécutif d'étendre les exceptions prévoyant l'emploi de contractuels sur des postes permanents.

«Mais M. Darmanin va beaucoup plus loin», s'indigne Luc Farré qui pointe un «manque de respect pour le dialogue social et les organisations syndicales», à deux jours de la dernière réunion de concertation prévue demain.

## «Plan de départs volontaires»

Contacté, un conseiller de Gérard Darmanin réfute toute nouveauté dans l'annonce du ministre. Il indique que le gouvernement étudie «l'extension des exceptions» pour les emplois permanents afin d'«étendre le recours au contrat» et réfléchit «où placer le curseur». «C'est tout ce que le ministre a dit», défend-il.

Une autre source à Bercy pointe cependant un «excès de langage» du ministre et assure que les «arbitrages n'ont pas changé».

D'autres mesures concernant la fonction publique sont attendues aujourd'hui, à l'occasion du



Gérald Darmanin a annoncé que des annonces plus précises auraient lieu aujourd'hui à l'issue du deuxième comité interministériel de la transformation publique. PHOTO AFP

deuxième comité interministériel de la transformation publique.

À l'issue du premier comité, en février, Gérard Darmanin avait provoqué un tollé chez les syndicats en évoquant la mise en place de «plans de départs volontaires» dans la fonction publique.

Il a repris l'expression hier en annonçant qu'ils permettraient aux fonctionnaires de «rester» ou de «partir» avec «24 mois de salaire» et «la possibilité de toucher le chômage, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici». Pour Luc

«Un manque de respect pour le dialogue social et les syndicats.»

## Fiscalité Pouvoir d'achat: l'exécutif assume

**F**ace à l'inquiétude des Français pour leur pouvoir d'achat, les ministres Gérard Darmanin et Bruno Le Maire ont défendu hier leur politique fiscale. «Nous avons choisi, et c'est effectivement très courageux et très difficile, de taxer la pollution (au diesel) et les produits nocifs comme le tabac plutôt que de taxer le travail et les entreprises», a soutenu le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, invité du «Grand Rendez-Vous» sur Europe 1.



Même son de cloche du côté du ministre de l'Économie Bruno Le Maire, qui, dans *Le Parisien*, a également défendu la fiscalité écologique. «Le gouvernement n'est pas sourd» à cette grogne, a assuré Gérard Darmanin, «mais le rôle des responsables politiques, (...) c'est de regarder l'avenir». Un avenir qui devrait, à en croire Bercy, se matérialiser dès la feuille de paie d'octobre. «C'est l'heure de la preuve - la preuve que nous tenons nos promesses», a souligné le ministre dans le JDD.

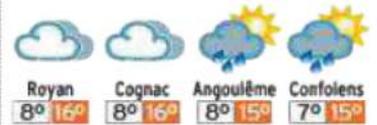
## Cet après-midi



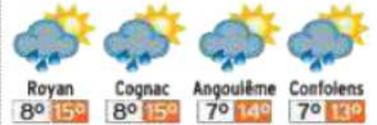
### Mardi



### Mercredi



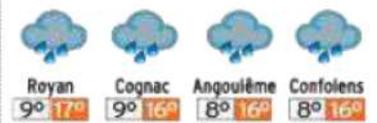
### Judi



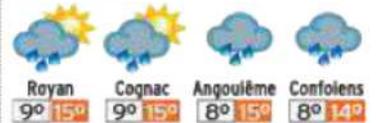
### Vendredi



### Samedi



### Dimanche



### Des averses.

Le ciel reste encombré avec de petites pluies éparses le matin. L'après-midi, les nuages sont encore prédominants, avec quelques ondées. Le vent, de Nord faible à modéré dans les terres, à encore assez fort sur les îles. Rafales à 65 km/h le matin.

# Emprisonné en Chine pour du cognac

**FAITS DIVERS** Thomas Menier, vendeur des cognacs Tessendier, est suspecté de fraude sur l'importation d'eaux-de-vie. Il est en prison à Shanghai depuis seize mois

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

C'est la douleur d'un père, qui se sent « responsable » de la situation de son fils. « Si je ne lui avais pas donné le virus de l'Asie, il ne serait pas en prison aujourd'hui », regrette Jacques Menier. Ce Cognacais ne peut que compter les jours : voilà seize mois que son fils Thomas est détenu dans les geôles chinoises. Ce dernier est accusé d'avoir fraudé les douanes, comme l'a révélé « Charente libre ». En tant qu'importateur des cognacs Tessendier en Chine, les autorités le suspectent d'avoir établi un système de double facturation visant à minorer les taxes dues.

« On le traîne dans la boue injustement ! », s'indigne Jacques. L'homme de 63 ans nous raconte son histoire depuis les Philippines, où il est de passage. Car il est aussi dans le business du cognac. Jacques Menier est un haut cadre du groupe Pernod-Ricard. Un détail qui a son importance dans le parcours de vie de son fils. « Je voyageais avec Patrick Martell, et Thomas a été bercé par le récit de nos aventures que je lui adressais par courrier. »

## Une enfance à Cognac

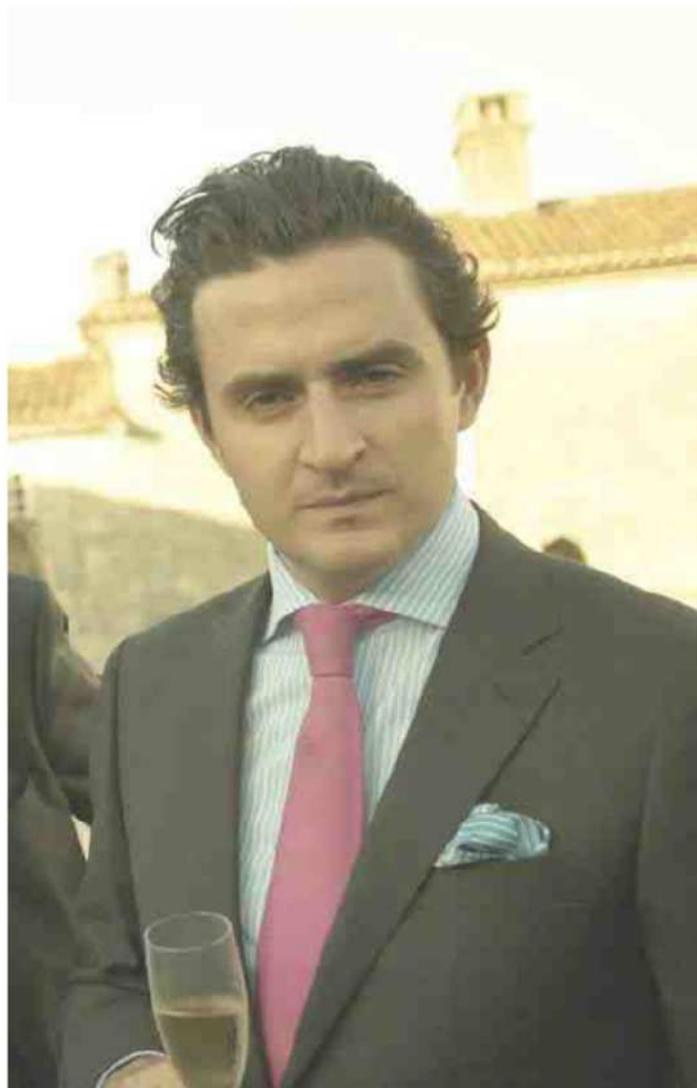
Après une scolarité à l'ensemble Sainte-Colette/Saint-Joseph, l'enfant de 10 ans part dans une école anglaise, d'où est originaire sa mère. Son parcours universitaire est mar-

qué par l'université de Kingston, toujours au Royaume-Uni, mais aussi par l'Asie, avec l'université de Taïwan. Finalement, l'installation en Chine a lieu en 2007. Thomas Menier y exerce une activité d'intermédiaire dans le commerce de vins et spiritueux. L'année 2012 marque la signature d'un contrat avec les cognacs Tessendier. « Mon fils gère un portefeuille

« Il a perdu 15 kilos mais ne se plaint pas »

de marques, dont celle-là, se souvient le père. Mais son but était d'avoir sa propre société d'importation de distribution. » C'est chose faite en 2014 avec la création de Gentleman Cognac Trading. C'est cette entreprise qui a été visée le 18 mai 2017. Les autorités chinoises commencent leur enquête. « Sur délation, veut croire Jacques Menier. Là-bas, cela rapporte des points de dénoncer. »

Thomas Menier est arrêté à Shanghai, où il vivait avec sa femme et sa fille. Il s'y trouve encore aujourd'hui, mais cette fois en prison. « En seize mois, je n'ai pu le voir qu'une fois, en septembre dernier, poursuit le père. Ce n'était pas très intime, puisque durant les trente minutes, il y avait le consulat, le directeur de la prison et le procureur. Mais au bout de seize mois, l'important était juste de le voir. Il a perdu 15 kilos



Originaire de Cognac, Thomas Menier, aujourd'hui âgé de 36 ans, est installé en Chine depuis 2008. PHOTO DR

alors qu'il n'était pas bien épais. Mais il ne se plaint pas. Thomas est prêt à se battre. » La dernière manche judiciaire a eu lieu il y a dix jours. Le procès s'est tenu les 17 et 18 octobre à Shanghai.

## Il risque dix ans de prison

L'audience s'est conclue par un choc : le procureur a requis le maximum légal, à savoir une peine de sept à dix ans de prison. « J'ai engagé le meilleur avocat. Nous avons confiance. » Le jugement devrait être connu d'ici la fin de l'année. « Qui aurait cru que ce cauchemar durerait aussi longtemps ? », souffle Jacques

Menier, la voix envahie par l'émotion. « Le plus dur, pour Thomas, est de ne pas avoir vu sa fille, qui est née en Chine il y a deux ans. C'est épouvantable. Tout ce qu'on lui accorde, c'est deux lettres par mois, qui nous sont transmises avec un mois de retard. » En attendant, le trentenaire reste en prison. « Il ne dit pas grand-chose de ses conditions de détention mais visiblement, il y a de la lumière en permanence. Il vit sans faire la distinction entre le jour et la nuit. » En raison de sa double nationalité, Thomas Menier bénéficie de l'aide des consulats français et britanniques.

# Questions autour de Tessendier

**JUSTICE** La société Tessendier aurait édité les doubles factures. Le père de Thomas Menier met donc en cause l'attitude de la maison de cognac

Jacques Menier en est certain : « Le plus responsable n'est pas celui qui est en prison. » Et pour cela, il avance plusieurs arguments. D'abord, sur le système d'édition des doubles factures. « La société que gère mon fils n'était qu'un intermédiaire, recadre le père de l'accusé. Elle transmettait les bons de commande au fournisseur français, pour en tirer une commission. Mais les factures, elles, étaient éditées à Cognac, avec l'entête de la distillerie. » Jacques Menier vise directement la maison Tessendier, dont la volonté de ne pas prononcer le nom laisse supposer une profonde amertume.

Contactés par « Sud Ouest » quarante-huit heures avant la publication de cet article, ni Lilian ni Jérôme Tessendier n'ont souhaité s'exprimer. Pourtant, on peut s'interroger : si les factures sortaient des imprimantes de Cognac, ils sont responsables de ce prétendu système de

double facturation. Une responsabilité (si elle n'est peut-être pas juridique) d'ordre moral, à tout le moins. « Je peux même affirmer que cette pratique existait avant l'arrivée de mon fils comme intermédiaire en 2012 », nous assure Jacques Menier.

## « Bouc émissaire »

D'autant que Thomas Menier agissait pour le compte de Tessendier. « La double facturation ne lui profitait même pas, défend son père. Dans cette affaire, il sert de bouc émissaire. Mon fils est impliqué en sa qualité de représentant légal. En droit chinois, le fait de connaître un délit est assimilable au fait de le réaliser si on ne le dénonce pas. C'est pour cette unique raison qu'ils l'ont fait plonger. »

M<sup>r</sup> Patrick Hoepfner, l'avocat des Tessendier, n'a pas non plus souhaité répondre à la question pendante :



L'entreprise des frères Jérôme et Lilian Tessendier joue un rôle important dans l'affaire. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD/« SUD OUEST »

si ses clients étaient eux aussi au courant de la double facturation, pourquoi n'ont-ils pas été poursuivis en Chine ? Car ils avaient tout autant connaissance du délit, et pourraient, à ce titre, être potentiellement impliqués. « Cette maison de négoce se frotte les mains, analyse Jacques Menier. La foudre est tombée pas loin, mais pas sur eux ! »

Une connaissance commune des deux parties nous confie cet avis :

« Les Tessendier, considérant qu'ils n'étaient pas impliqués, auraient pu être beaux joueurs et aider Thomas. Mais ils ne l'ont pas fait, même pas en donnant des documents prouvant l'innocence de Thomas. Rien ne les y obligeait. Sauf peut-être l'élégance et une certaine idée de la justice. »

Rappelons, enfin, que les protagonistes de cette affaire bénéficient, aux yeux de la loi française, de la présomption d'innocence.



Samedi après-midi, les stagiaires se sont adonnés au traditionnel exercice du tir à la corde



« Une, deux, une, deux. » Les jeunes ont appris à marcher au pas, Famas en main

# Un week-end dans la peau d'un marin au 515<sup>e</sup>

**ARMÉE** Seize jeunes qui effectuent la préparation marine militaire ont effectué un stage cohésion à La Braconne ce week-end

ANTOINE BENEYTOU  
angouleme@sudouest.fr

« Vous passez une fois en dessus, puis deux fois en dessous », explique le maître instructeur Alain, une corde à la main. Il y a de quoi s'y perdre. Mais la quinzaine de stagiaires réunis autour de ce réserviste est attentive et reproduit avec minutie tous les gestes montrés précédemment. Quelque part au milieu du 515<sup>e</sup> Régiment du Train (RT) de La Braconne, à Brie, au nord-est d'Angoulême, le sérieux affiché par les stagiaires n'empêche pas d'entendre fuser des éclats de rire réguliers. Bienvenue à la préparation militaire marine. la PMM. Ce stage mi-



L'instructeur montre ici les rudiments du matelotage à Nicolas, 17 ans. PHOTONIC/NOUVEAU

litaire permet à des jeunes de 16 à 20 ans de vivre quelques jours dans l'année comme des marins.

Ce week-end, ces 14 garçons et 2 jeunes filles étaient donc de passage au 515<sup>e</sup> RT pour un « stage cohésion ». Pas de tout repos. Avec au menu, l'apprentissage de la marche au pas Famas en main : « Présentez arme ! » Les gestes sont précis, synchrones, on s'y croirait. Mais aussi des cours de matelotage pour apprendre les rudiments des nœuds marins avec l'instructeur Alain. S'ajoutent des séances de sports plutôt corsés avec Laurence, première femme à devenir professeur d'éducation physique militaire et sportive dans la marine en 1995. Excusez du peu.

#### **Théorie et pratique**

De la pratique, mais aussi de la théorie avec la révision des grades militaires ou encore des notions de géopolitiques. De quoi permettre à ces stagiaires de toucher du doigt le quotidien de marin dans l'armée. Certains choisiront de s'engager dans quelques années. D'autres non. Peu importe. Au moins, pourront-ils juger sur pièce. Eux qui ont

tous été volontaires pour effectuer cette PMM (gratuite). Ils viennent du Nord Dordogne, de Charente, ou encore des Deux-Sèvres. Et affichent tous une belle motivation. À l'image d'Achille, 16 ans, local de l'étape puis-  
qu'originaire de Fléac : « Cela me plaît énormément, on apprend plus de choses utiles que dans le civil. Cela apporte une culture supplé-

mentaire », explique-t-il. Verdict pour le jeune homme : « On apprend bien plus ici qu'au lycée. À chaque fois que je reviens, j'ai le sourire. »

Le même qui barre le visage d'Angèle, 17 ans, originaire de Niort, au moment d'évoquer son choix d'effectuer cette PMM. Avec une maman policière et un papa pompier, la jeune fille était prédestinée à une carrière dans les forces de l'ordre. Mais elle a voulu mener sa barque de son propre côté. Parce qu'elle aime « l'ordre, le fait d'être tous ensem-

## Un stage à Brest en février

La préparation marine militaire s'adresse donc à des jeunes de 16 à 20 ans. Elle est gratuite et durant une douzaine de samedis, les stagiaires se regroupent pour des journées axées sur l'apprentissage du milieu militaire et maritime, la pratique du sport, l'entraînement aux exercices de sécurité ou de secours. À Angoulême, ces sessions ont lieu au Rima ou au 515<sup>e</sup> RT. Elles sont ponctuées par des évaluations régulières. Les instructeurs sont des anciens militaires, désormais réservistes. S'ajoute un stage de cinq jours qui se déroulera au mois de février à la base de Brest (Finistère), haut lieu de la marine en France, avec Toulon. Au programme : des visites de bâtiments et embarquement à bord de l'un deux. À l'issue de cette PMM, les stagiaires ont la possibilité de passer leur permis bateau. Et ne payent que les timbres fiscaux. Il existe 77 centres de PMM en France, avec 426 instructeurs. À noter enfin que les stagiaires de la PMM d'Angoulême participeront aux cérémonies du 11 Novembre à Ruelle-sur-Touvre.

ble, la notion de groupe », souffle-t-elle, avant de prendre part à une farouche partie de tir à la corde.

De son côté, Mathéo est conforté dans son choix de s'engager dans l'armée à l'issue de ce stage. « C'est super sympa, on se fait de supers potes », ajoute-t-il, bachi sur la tête, ce calot à pompon rouge typique de la marine. Tout près de là, Nicolas, 17 ans, souhaite devenir mécanicien d'arme dans l'armée. Il en est maintenant sûr : « Le cadre militaire me

plaît. C'est une passion depuis que je suis tout petit », souffle-t-il. Et qui ne risque pas s'estomper après ce week-end. « Les parents nous disent que leurs enfants reviennent changés », conclut l'instructeur.



Retrouvez les exercices des stagiaires en vidéo.

## SOYAUX

# Une journée de prévention sur les AVC



Pour prévenir les accidents vasculaires cérébraux, la Mutualité française Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires proposent une journée d'information et d'échanges mercredi 7 novembre, de 13 h 30 à 17 h 30, à Soëlys à Soyaux. Un film intitulé : « Je n'aurais jamais dû attendre » mettant en avant des témoignages de personnes victimes d'AVC sera diffusé. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 06 76 52 72 81. ILLUSTRATION « SO »

# La mode du brunch du dimanche arrive en ville

**CONSOMMATION** Cette formule mixant petit-déjeuner et déjeuner tend à s'installer. Martell l'a testé cet été, Louise l'an dernier. Hier, les Chais Monnet ont même fait le plein

JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

«**D**ésolé, nous sommes complets. » Voilà ce que se sont vus répondre, hier, les personnes qui n'avaient pas réservé pour leur brunch de l'hôtel Chais Monnet. Et pour cause, les 120 places disponibles ont été prises d'assaut, tout comme le tout premier dimanche, voilà une semaine.

Alors, quelle est cette mode qui semble gagner la ville ? Le brunch a véritablement débarqué voilà un an. « Nous étions les premiers », peut se targuer Germain Canto, le cogérant du bar Louise. « Le brunch correspond à un changement de consommation, une véritable attente des clients. L'idée est de profiter du dimanche autrement. » Dans l'hôtel François-1<sup>er</sup>, la formule à 24 euros n'était pas régulière. Elle est en cours de révision pour « viser le plus juste possible ».

En attendant, un concurrent de taille s'est installé sur le marché. L'Indigo a en effet proposé son brunch, au sommet de la tour Martell. Durant tout l'été, le succès (vraisemblablement couplé à l'engouement pour ce toit terrasse) ne s'est pas démenti.

« On mélange le sucré et le salé, tout en prenant son temps »

On a rempli tous les crâneaux, donc cela prouve que ce type de proposition manquait sur le secteur. » Au sommet de Gatebourse, il fallait dépenser 22 euros, une somme « voulue pour attirer les familles ». On attendra les beaux jours pour en profiter à nouveau. Mais au fait, en quoi consiste exactement un brunch ? « On mélange le sucré et le salé, tout en



Des buffets à volonté, où l'on se sert soi-même, en mélangeant (si on le souhaite) sucré et salé. Voici le principe du brunch. La formule semble faire le bonheur des Cognaçais. PHOTO J.G.

prenant son temps », nous a répondu hier Barbara. Cette cadre dans une maison de négoce était présente aux Chais Monnet. « Je voyage beaucoup donc je suis habituée à voir ça à Paris et les grandes villes. À Cognac, ça manquait. »

## Venu des États-Unis

En effet, l'image du brunch est plutôt tendance. Cette mode vient des États-Unis : comme son nom l'indique, il s'agit de la contraction du breakfast (petit-déjeuner) et lunch (déjeuner). « Le dimanche matin, après un samedi en général à courir pour tout faire, on se pose et on profite. Cela peut être entre amis ou avec la famille », résume Andrea, une jeune femme de culture britannique.

Démonstration hier à 11 h 30. Dès l'ouverture, les stratégies divergent à la Distillerie, devant le buffet à volonté (36 euros). Certains commentent par le petit-déjeuner, d'autres par le salé. « C'est la première fois

que l'on fait un brunch, donc on s'attendait plutôt à l'apéro », rigolent Jackie et Nicole, des Cognaçais venus fêter leur anniversaire de mariage.

D'autres militaient presque pour l'ouverture d'un brunch. « Avant, nous allions à Bordeaux le dimanche et Romain (29 ans) de Vaux-Rouillac. « Là, on a enfin quelque chose près de chez nous ! Et c'est vraiment haut de gamme. Tous les produits sont tops ! En ce dimanche pluvieux, on ne pouvait pas rêver mieux. Mais le prix, même s'il est justifié, fera qu'on ne viendra qu'une fois par mois. »

Mais si le but est de prendre son temps, l'idée n'est pas respectée par tout le monde. Dès 14 heures, certains ont déjà fini, alors que la clôture est 15 heures. Ce qui n'empêche pas les autres de revenir se servir pour la troisième fois. « Oui, j'avoue, j'abuse un peu, confie Romain. Mais je compte bien rentabiliser le buffet. C'est tellement bon... »



Au bar Louise, le brunch coûtait 24 euros. ARCHIVES P.M.



Cet été, le bar Indigo a été plébiscité en semaine, mais aussi le dimanche, pour le brunch à 22 euros. ARCHIVES LOIC DEQUIER

## Stratégie du brunch

Les Chais Monnet proposent désormais le seul brunch hebdomadaire à Cognac. « On le proposera toute l'année, mais si on voit que cela ne fonctionne pas en basse saison, on changera la manière de présenter », nuance Arnaud Bamwens, le directeur.

Pour le cinq étoiles, l'enjeu est double. D'une part, l'hôtel espère « s'ouvrir sur le territoire », en ne comptant pas que sur la clientèle aisée (touristes ou voyageurs d'affaire) pour faire vivre le lieu. D'autre part, il s'agit de répondre aux attentes des clients. « Le dimanche, on nous demande de prolonger le petit-déjeuner, détaille Arnaud Bamwens. Donc nous avons identifié un besoin pour cette formule du brunch. La demande vient des familles, des groupes d'amis, qui aiment se réunir autour de grandes tablées, sans trop attendre, en allant se servir. »

**FINANCES** Salades, charcuterie, viennoiseries à volonté. En voyant le buffet, on se demande comment l'opération peut être rentable. En plus, le client peut choisir une entrée à base d'œuf, et un plat (croque-monsieur ou sauté d'agneau). « On peut tenir les prix en cuisinant nous-même, explique le directeur marketing, Gaëtan Penneac. On ne propose pas de caviar, mais des produits frais et locaux, comme la truite de Gensac. Les Chais Monnet peuvent ainsi être dans la qualité. »



## LE PIÉTON

Tient à saluer cet habitant qui fièrement déposé deux salamandres devant sa fenêtre. En réalité, le Bipède croit reconnaître une figure d'un célèbre dessinateur animé. Mais peu importe. Cela se rapproche bien de l'animal, emblème de notre bon roi François-1<sup>er</sup> et de la municipalité de Cognac.



PHOTO J.G.

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

« Résonances lumineuses ». De 10 h à 19 h, peintures de Mandarine, aux Récollets, salle du Prieuré. Tél. 06 61 53 36 86.

Exposition temporaire. De 14 h à 18 h, « Flamands et Hollandais au siècle d'or », au musée d'art et d'histoire. Tarif 5 € avec accès aux collections permanentes. Tél. 05 45 32 07 25.

Expositions. De 10 h à 19 h, la céramiste Marion Clouzeau installe son Parcours de Sens, des bols en céramique cortés et illustrés et les souffleurs de verre Laetitia Andrighetto et Jean-Charles Miot dispersent leurs bouées de verre colorées et translucides, dans le Pavillon de la Fondation Martell. Tél. 05 45 35 35 49. Gratuit.

« L'oseraie de l'île ». De 10 h à 18 h, venez découvrir une installation inédite d'œuvres contemporaines en vannerie, au sein du Pavillon SelgasCano de la Fondation Martell. Gratuit.

## UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-1<sup>er</sup>, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnement. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr

Marchés. Halles, place d'Armes : du mardi au dimanche de 8 h à 13 h. Champ-de-Foire : mardi et vendredi matin. Crouin : mercredi matin. Saint-Jacques (place du Solençon) : samedi et dimanche matin.

# Premier atelier pour enfants



Aline Lucas, à droite, et ses apprentis peintres de vinyles. PHOTO SANDRA BALIAN

La responsable de la médiathèque Marylène Carteron a eu un véritable coup de cœur en découvrant le travail d'Aline Lucas cet été à Châteauneuf.

L'artiste qui n'a jamais exposé dans le Cognaçais est présente dans les salles municipales (2 rue de la Commanderie) depuis le mar-

di 23 octobre jusqu'au jeudi 1<sup>er</sup> novembre de 14 à 18 heures. Les yeux aimants de la professeure de sport passionnée de danse donnent une seconde vie aux objets usagers.

Mercredi dernier c'était une première pour la peintre, elle avait convié dans son univers de jeunes apprentis, attentifs et enthousias-

tes, le temps d'un atelier. Deux heures, c'était trop court, tous ont débordé avec délectation. Dans les yeux des enfants, monsieur vinyle est devenu ville urbaine, mécanisme horloger géant, une piste aux étoiles, un visage, etc. Bravo les artistes !

**Sandra Balian**

# Challenge réussi pour les pompiers



Les vainqueurs du challenge sont charentais-maritimes. PHOTO SÉVERINE CAILLÉ

Le challenge Sauvetage de sauveteurs, organisé par le Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) de la Charente les 20 et 21 octobre à Jarnac, a réuni 22 équipes venues de la France entière, de Belgique et du Portugal. C'est la Charente-Maritime qui finit à la première place.

Le principe de ce challenge est de tester les pompiers sur leurs capacités à sauver l'un des leurs dans différentes conditions. Ils étaient par équipe de quatre avec un chef d'équipe et ont dû réaliser un parcours assez technique suivi d'une épreuve sportive concoctée par le Cross Fit d'Angoulême. Après une journée d'entraînement le samedi, la compétition a duré toute la journée du dimanche. Capacités physiques, technique, cohésion, stratégie, force mentale... les participants ont dû

faire appel à un large panel de compétences. Sur le parcours technique, le Pafari, un parcours tortueux qui a pour objectif d'entraîner les sapeurs au franchissement d'obstacles sous appareil respiratoire, était l'obstacle le plus compliqué.

### Une prise de conscience

Cyril Blotière et Samuel Come, les organisateurs, étaient satisfaits à l'issue de ce week-end où le partage et l'entraide ont pris tout leur sens. L'idée de ce challenge est avant tout de remettre les pompiers dans la réalité de leur mission : « une sorte de prise de conscience afin de ne pas partir en intervention la fleur au fusil. » Les participants, certes compétiteurs dans l'âme, n'ont cessé d'encourager les copains, rappelant ainsi aux spectateurs l'esprit de corps des pompiers. Professionnels, pompiers

de Paris, volontaires, grosse caserne urbaine ou petite caserne rurale... l'éventail des participants est large, prouvant que cette prise de conscience est collective sur le terrain : « Espérons que la hiérarchie suive » glisse Cyril Blotière.

Ce sont les maritimes qui se sont imposés, leur équipe en est à sa troisième participation à ce challenge après une 6<sup>e</sup> place en Belgique et une 3<sup>e</sup> place au Portugal, ils remportent le challenge jarnacais avec une équipe intégralement constituée du personnel de la caserne de Saintes avec les volontaires, des professionnels et pompiers de Paris qui arboaient un logo pour Octobre rose. Les vainqueurs tout comme les organisateurs seront en Belgique début 2019 pour la 4<sup>e</sup> édition du challenge.

**Séverine Caillé**

# Banque des Territoires : le guichet de l'intérêt général

**FINANCEMENT** Pilotée par la Caisse des dépôts, cette banque spéciale s'installe dans la région

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) n'est pas une banque. Cette institution, en charge de sécuriser l'épargne des Français, pilote néanmoins la Banque des Territoires... qui n'est pas non plus une banque, en tout cas « pas un établissement bancaire de plus dans le paysage français », dit Eric Lombard, lors de son lancement, en mai dernier. En fait, la Banque des Territoires est plus qu'un établissement pour la CDC : c'est un repositionnement.

## Un regroupement de métiers

Pour faire simple, cette « non-banque » est le regroupement de plusieurs compétences de la CDC. « Nous regroupons tous les métiers



Rémi Heurlin, directeur délégué Bordeaux de la CDC. PHOTO DR

que nous mettons à disposition des territoires, les prêts au secteur public local et aux collectivités, à la construction du logement social, la sécurisation financière », explique Rémi

Heurlin, directeur délégué Bordeaux à la CDC Nouvelle-Aquitaine. « La Banque des Territoires regroupe aussi la direction des investissements dans l'immobilier commercial, hôte-

lier, ou de bureaux... », poursuit Rémi Heurlin.

Outil au service des collectivités et des entreprises publiques locales, des organismes de logement social, la Banque des Territoires, qui succède sur le financement des collectivités à la feuée banque Dexia, est en train de prendre des positions au plus près de ses « clients ».

## Toujours plus près des territoires

La CDC installe des référents Banque des Territoires à l'occasion d'événements programmés dans les différentes localités de la Nouvelle-Aquitaine. C'était le cas en septembre, à Limoges, le 25 octobre dernier, à Poitiers, ce sera le cas aussi, le 15 novembre, à Bordeaux (Stade Matmut Atlantique) et le 17 janvier prochain, à Pau. « Il y a deux ans déjà que, parce que cela a été la volonté de la direction régionale, nous avions installé des interlocuteurs référents de la CDC

pour certains endroits. Là, on pousse le curseur. Chacun des territoires de la région a son représentant "Banque des Territoires", dont un des principal objectif consiste à accompagner les élus, leurs projets, toujours de la même manière quelle que soit leur taille. »

En clair, la Banque des Territoires, qui dispose d'une enveloppe annuelle d'investissement de 700 millions d'euros, entend la répartir de la manière la plus équitable possible.

« La taille des territoires ou des collectivités compte beaucoup moins que les projets qu'ils portent », souligne Rémi Heurlin. L'an dernier, au niveau régional, la CDC a prêté un milliard d'euros à 2 090 emprunteurs du secteur public local, aux bailleurs sociaux et à la politique de la Ville. Désormais, elle le fera avec sa casquette Banque des Territoires.

Pascal Rabiller